



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

L'Ile-de-France a connu en décembre 2005 son neuvième mois de baisse ininterrompue de la demande d'emploi (-1,2 % en données corrigées des variations saisonnières).

Au total, la baisse de la demande d'emploi de catégorie 1 a atteint -9,0 % au cours de l'année 2005.

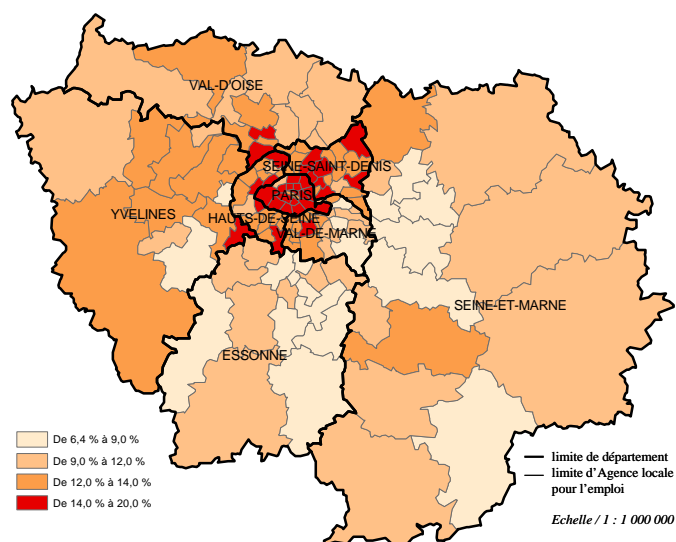
Ainsi, pour la première fois depuis septembre 2002, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 est inférieur à 500 000.

Toutefois, cette amélioration profite inégalement aux diverses catégories de demandeurs d'emploi. Si le chômage de très longue durée connaît une baisse rapide depuis le printemps dernier, le nombre des bénéficiaires du RMI inscrits à l'ANPE a augmenté de 8,9 % depuis avril 2005.

Les métiers de l'informatique sont une bonne illustration du retournement du marché du travail observé au cours de l'année, particulièrement favorable aux cadres.

Après plusieurs années de très forte hausse de la demande d'emploi et de recul sensible du nombre des offres d'emploi déposées à l'ANPE, le nombre d'informaticiens demandeurs d'emploi a diminué de près de 25 % en 2005, et les offres d'emploi reçues à l'ANPE pour ces métiers ont augmenté de près de 65 %.

Part des demandeurs d'emploi de très longue durée en décembre 2005 (catégorie 1)



Sources : DARES / ANPE

LES CHIFFRES DE DECEMBRE 2005 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 497 740

Evolution sur 1 mois (CVS) : - 1,2 %

Evolution sur 1 an : - 9,0 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 47,0 %

Part des chômeurs de longue durée : 32,4 %

Part des moins de 25 ans : 13,8 %

Taux de chômage au 4^e trimestre 2005 :

Ile-de-France : 9,2 %

France : 9,5 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
Les bénéficiaires du RMI et les contrats aidés	page 3
Les tensions sur le marché du travail	page 4
Les tensions sur le marché des informaticiens	page 5
Les demandeurs d'emploi de très longue durée	page 6

y Un nouveau mois de recul du chômage...

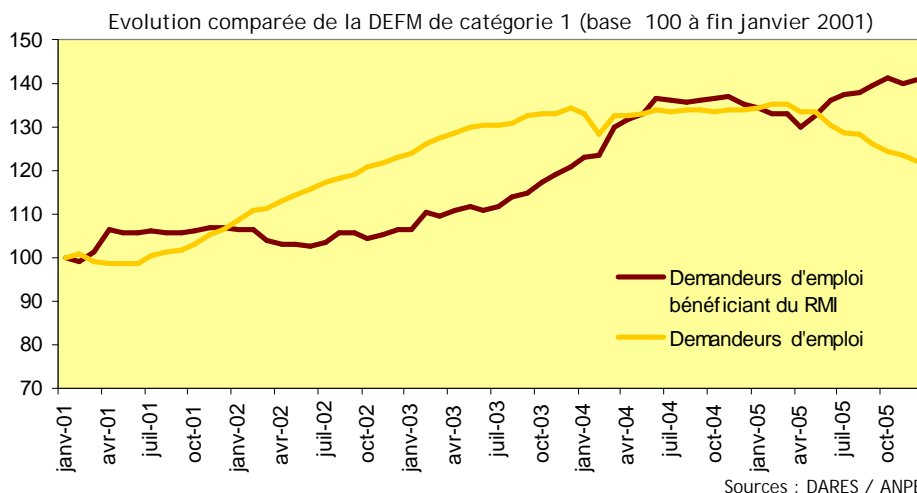
A la fin du mois de décembre 2005, 497 740 personnes à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1) étaient inscrites à l'ANPE. Grâce à la nouvelle baisse enregistrée en décembre (- 1,2 % par rapport au mois précédent en données CVS) le nombre des inscrits passe donc, pour la première fois depuis septembre 2002, sous la barre des 500 000.

Au total, la baisse de la demande d'emploi de catégorie 1 en Ile-de-France a atteint -9,0 % au cours de l'année 2005, alors qu'elle n'a été que de -5,2 % en France métropolitaine. La tranche d'âge des moins de 25 ans est celle qui enregistre la baisse la plus importante (-10,0 %).

Par contre, dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité d'au moins 78 heures dans le mois (catégorie 6 de l'ANPE) est resté stable (+0,3 % en un an), alors qu'il a légèrement diminué au niveau national (-1,7 %).

La diminution du nombre des personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an s'est poursuivie en décembre. A fin 2005, leur part dans la demande d'emploi de catégorie 1 est pratiquement la même qu'il y a un an (32,4 % contre 32,5 %).

L'amélioration de la situation sur le marché du travail est confirmée par les dernières données de l'Insee. Avec un taux de chômage de 9,2 % au quatrième trimestre 2005, l'Ile-de-France est la région qui enregistre le recul le plus marqué en un an (-0,8 %).



y ... mais une hausse du nombre des bénéficiaires du RMI à l'ANPE

A fin décembre 2005, 61 747 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 à l'ANPE bénéficient du RMI. Ils représentent ainsi 12,4 % des demandeurs d'emploi franciliens. Leur part dans la demande d'emploi dépasse même 15 % à Paris et en Seine-Saint-Denis. En un an, leur nombre a progressé de 3,4 %, avec une hausse particulièrement rapide entre avril et décembre 2005 (+ 8,9 %).

Compte tenu des règles d'attribution du RMI, il est rare que les bénéficiaires de cette allocation aient moins de 25 ans. Ils sont, par contre, très nombreux (27,7 %) à avoir entre 25 et 30 ans. Beaucoup n'ont, probablement, pas eu de périodes de travail assez longues pour avoir droit à l'assurance chômage.

Les bénéficiaires du RMI sont majoritairement des hommes (55,8 %).

y Les bénéficiaires du RMI recherchent des métiers moins qualifiés

La part des demandeurs d'emploi bénéficiant du RMI est très variable suivant les métiers recherchés. Leur demande d'emploi est concentrée dans les métiers des services aux personnes et aux entreprises. Plus du quart des bénéficiaires sont regroupés dans cinq métiers : agents d'entretien, employés de maison, employés administratifs d'entreprises, vendeurs et agents de sécurité. Dans les deux premiers de ces métiers, plus de 18 % des demandeurs d'emploi bénéficient du RMI.

Certains métiers ouvriers sont aussi très représentés : maintenance ; conduite de véhicules.

En revanche, seulement 9,5 % des bénéficiaires du RMI recherchent un métier de cadre, contre 16,3 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion est cependant plus élevée à Paris et dans les Hauts-de-Seine (resp. 16,1 % et 12,7 %).

Demandeurs d'emploi à la fin du mois de décembre	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 4 ^{ème} trimestre 2005)	10,1%	7,6%	7,1%	7,3%	8,6%	13,1%	8,9%	9,6%	9,2%	9,5%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	110 353	43 684	47 373	39 438	63 504	88 164	52 513	52 711	497 740	2 381 768
Evolution sur 1 mois (CVS)	-1,4%	-0,9%	-1,1%	-1,3%	-1,1%	-0,9%	-0,9%	-1,7%	-1,2%	-0,8%
Evolution sur 1 an	-12,4%	-8,9%	-8,1%	-8,5%	-8,9%	-6,9%	-7,6%	-7,9%	-9,0%	-5,2%
Part des femmes	47,4%	48,1%	45,8%	46,9%	47,1%	46,7%	47,2%	46,5%	47,0%	48,1%
Part des chômeurs de longue durée	36,3%	28,6%	31,1%	26,7%	32,8%	33,3%	30,7%	32,2%	32,4%	30,5%
Part des moins de 25 ans	7,9%	19,9%	15,8%	17,0%	10,9%	15,1%	14,5%	17,4%	13,8%	20,1%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	110 839	45 464	48 313	39 840	60 641	74 970	51 290	48 323	479 680	2 534 200
Taux de couverture (2)	56,8%	61,7%	62,0%	61,8%	59,4%	58,1%	59,6%	59,7%	59,3%	59,6%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.
 (2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

y Des disparités suivant les départements

La Seine-Saint-Denis et Paris sont les départements où la part de demandeurs d'emploi bénéficiant du RMI est la plus importante (plus de 15 %). A partir du mois d'avril 2005, les nouvelles inscriptions ont progressé très fortement, alors que les sorties, bien que supérieures à celles de 2004, n'ont pas connu une telle progression. Plus encore que pour les autres demandeurs d'emploi, les sorties des fichiers de l'ANPE font suite à une absence au contrôle ou à une non réponse à une convocation pour un entretien (2/3 des cas). Les sorties pour une reprise d'emploi, bien identifiée par les services de l'ANPE, ne représentent que 11,6 % du total des sorties.

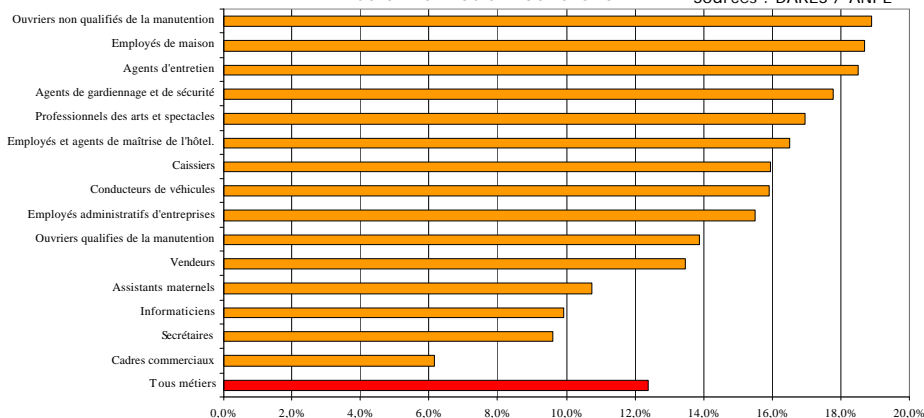
y Un accès aux contrats aidés contrasté

En 2005, 7 200 bénéficiaires du RMI, ont accédé à l'une des principales mesures de la politique de l'emploi (CIE, CAE, contrat d'avenir et CI RMA), soit 8,9 % de plus qu'en 2004. Ils représentent moins de 3 % de l'ensemble des allocataires du RMI et 12 % des allocataires inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.

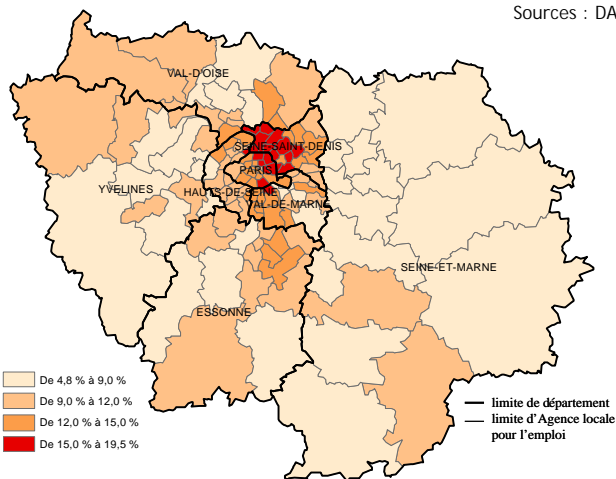
Malgré la très faible montée en charge du dispositif CI RMA en Ile-de-France, le fort volume de CIE (28 000), signés au cours de l'année 2005, a permis de maintenir à un niveau élevé le nombre d'allocataires entrés dans un contrat aidé du secteur marchand (3 000 entrées en CIE). En revanche, le nombre réduit de contrats d'avenir (950) conclus n'a pas permis de compenser la faible présence des allocataires du RMI en CAE. Au total, ces derniers ont été moins nombreux à accéder à un contrat aidé du secteur non marchand.

Si le nombre d'allocataires du RMI ayant bénéficié d'un contrat aidé est en hausse (+8,9 %), la part de ces derniers dans l'ensemble des entrées a chuté entre 2004 et 2005 : de 24 % à 16 %. Cette tendance est encore plus marquée dans le secteur non marchand. En effet, alors que 35 % des entrants en CES/CEC étaient allocataires du RMI, ils ne sont plus que 23 % dans les nouveaux contrats (CAE et CAV).

Part des bénéficiaires du RMI dans la demande d'emploi de catégorie 1 selon le métier recherché Sources : DARES / ANPE



Part des bénéficiaires de RMI dans la demande d'emploi à fin décembre 2005 (cat. 1) Sources : DARES / ANPE



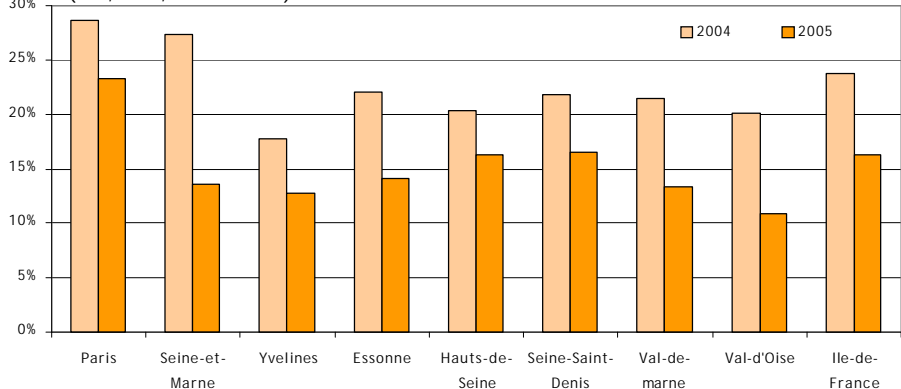
y Les métiers occupés en contrat aidé correspondent aux métiers recherchés

En 2005, la plupart des bénéficiaires du RMI entrés en contrats aidés étaient inscrits à l'ANPE (82 %). La majorité d'entre eux (69 %) recherchait un emploi depuis plus d'un an, ce qui n'était le cas que de 38 % de l'ensemble des bénéficiaires du RMI inscrits à l'ANPE en catégorie 1. A contrario, les métiers sur lesquels ils ont été embauchés dans le cadre d'un contrat aidé, correspondent, en grande partie, à ceux recherchés

par l'ensemble des bénéficiaires du RMI inscrits à l'ANPE.

Ainsi, respectivement 54 % et 24 % des contrats aidés des secteurs marchand et non marchand, sont concentrés dans les métiers des services à la personne et aux entreprises. Les principaux postes occupés par les allocataires du RMI sont ceux d'agent d'accueil, d'agent administratif ou d'entretien (37 % des CAE) ainsi que ceux d'agent de sécurité et de conducteur-livreur (11 % des CIE).

Comparaison de la part des bénéficiaires du RMI dans les entrées en contrat aidé (CIE, CAE, CAV et CES) en 2004 et 2005 Sources : DARES / CNASEA



y Un taux de tension en augmentation

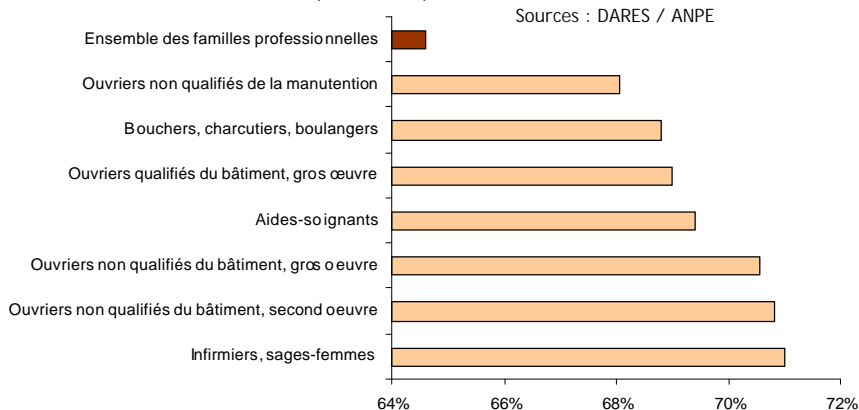
L'analyse des tensions sur le marché du travail permet d'apprécier la qualité des ajustements entre l'offre et la demande d'emploi, sur une période donnée. Ainsi, au cours du dernier trimestre de l'année 2005, le volume des offres d'emploi confiées à l'ANPE, rapporté à celui des demandes d'emploi enregistrées par l'Agence, est égal à 0,71 point en Ile-de-France. Cela signifie qu'entre octobre et décembre 2005, on a enregistré 0,71 offre pour 1 demande d'emploi. Il faut remonter au dernier trimestre 2000 pour observer un ratio « offres sur demandes » supérieur, avec 0,84 point, à celui relevé fin 2005.

y Une nette progression des offres d'emploi recueillies

Pour l'ensemble de l'année 2005, le taux régional de tension s'établit à 0,74 point, contre 0,63 point en 2004. Cette augmentation résulte de deux phénomènes : un volume d'offres d'emploi déposées à l'ANPE en hausse (781 433 offres en 2005, soit + 15 % par rapport à 2004) et, dans une moindre mesure, un volume de demandes d'emploi enregistrées en baisse (1 051 651 nouvelles demandes en 2005, soit - 2 %).

La forte croissance du volume d'offres recueillies par l'ANPE en

Les métiers pour lesquels le taux d'écoulement (3) de la demande d'emploi est le plus élevé, en décembre 2005



2005 semble être le signe d'une démarche encore plus active de prospection, conduisant ainsi à accroître la part de marché de l'ANPE et, en conséquence, à augmenter « artificiellement » le taux de tension. Toutefois, cet élément ne peut justifier, seul, une telle progression du volume d'offres confiées à l'Agence au cours de l'année 2005. En effet, depuis 1998, première année disponible, jamais un tel volume d'offres n'a été recueilli en un an.

y Une conjoncture économique plus favorable

L'amélioration de la conjoncture économique est, plus certainement, l'élément déterminant de l'accroissement du volume d'offres déposées à l'ANPE en 2005, à l'origine des tensions plus vives sur le marché du travail. Cela est

confirmé par le volume des déclarations uniques d'embauches en 2005 (source URSSAF), en progression de + 8,4 % par rapport à 2004.

On observe, de plus, une nette progression des offres d'emploi durable déposées à l'ANPE, illustrant le renouveau de confiance des recruteurs. Ainsi, au dernier trimestre 2005, la part des offres de CDI ou de CDD de plus de 6 mois est de 50,9 %, contre 46,2 % un an auparavant. Cette proportion reste, toutefois, encore, très inférieure aux niveaux relevés en 2000 (jusqu'à 54 % au second semestre).

Si la tendance à l'augmentation du volume de recrutement se poursuit, les tensions, déjà marquées pour certains métiers, pourraient s'accroître encore en 2006.

Les métiers en tension en Ile-de-France, au quatrième trimestre 2005 Sources : DARES / ANPE / UNEDIC	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre octobre et décembre 2005 (1)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre octobre et décembre 2004 (1)	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de octobre à décembre 2005 (2)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en décembre 2005 (3)	DEFM de catégories 1, 2 et 3 en décembre 2005	Evolution du stock de DEFM des catégories 1, 2 et 3 entre décembre 2004 et décembre 2005	Evolution des offres d'emploi enregistrées en un an	Taux de satisfaction des offres au quatrième trimestre 2005 (4)	Enquête Unédic BMO 2005-Part des recrutements envisagés jugés difficiles
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1,06	0,61	51,2%	69,0%	3 442	-20,0%	47,9%	82,7%	81%
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,74	0,50	51,9%	67,1%	12 813	-11,0%	42,3%	83,6%	74%
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,16	1,04	45,0%	63,2%	1 673	-14,8%	3,1%	87,3%	47%
TAM de la maintenance et de l'organisation	0,84	0,85	67,5%	65,5%	8 945	-11,8%	-1,4%	85,1%	57%
Caissiers, employés de libre service	1,66	1,73	36,5%	67,2%	12 509	-0,1%	1,1%	92,1%	25%
Vendeurs	0,98	1,10	48,6%	66,0%	27 653	-5,7%	-7,7%	90,7%	47%
Bouchers, charcutiers, boulangers	0,96	1,00	86,5%	68,8%	2 225	-7,2%	6,4%	87,4%	82%
Cuisiniers	1,73	1,58	50,1%	66,6%	5 305	-6,5%	17,8%	93,7%	65%
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	1,39	1,33	40,3%	65,6%	21 540	-3,0%	11,5%	95,4%	49%
Employés de maison et assistants maternels	0,30	0,30	75,2%	62,5%	40 761	0,9%	11,3%	87,9%	46%
Aides-soignants	0,37	0,46	85,1%	69,4%	3 120	1,2%	-12,6%	85,1%	66%
Infirmiers, sages-femmes	1,41	1,48	74,9%	71,0%	1 158	0,8%	4,6%	84,4%	83%
Ensemble des familles professionnelles	0,71	0,64	50,9%	64,6%	602 873	-7,4%	12,4%	90,6%	40%

(1) On rapporte le flux d'offres d'emploi enregistrées à l'Anpe durant trois mois au flux des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'Anpe durant la même période. Pour apprécier l'évolution de cet indicateur, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont, en effet, significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année. Exemple de lecture : il y a 0,71 offres d'emploi enregistrées pour 1 demande au quatrième trimestre 2005, contre 0,64 au quatrième trimestre 2004.

(2) Cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres déposées à l'Anpe, selon la famille professionnelle.

(3) Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes douze mois auparavant, ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'Anpe. Exemple de lecture : 64,6 % des demandeurs d'emploi inscrits douze mois auparavant, ou entrés au cours de l'année, ne sont plus inscrits à l'Anpe.

(4) Il s'agit du rapport entre les offres d'emploi enregistrées à l'Anpe satisfaites (par opposition aux offres annulées faute d'avoir trouvé le candidat recherché (parmi les demandeurs d'emploi, d'autres salariés ou en interne) et les offres d'emploi sorties du fichier de l'Anpe.

y Un domaine d'activité très sensible à la conjoncture

Si les postes d'informaticiens concernent tous les secteurs d'activité, ils se concentrent toutefois dans le secteur du conseil et de l'assistance (55,2 % d'entre eux) et, plus précisément, dans le sous-secteur des activités informatiques. Au 31 décembre 2004, ce dernier occupe 300 000 salariés en France métropolitaine (source Unedic), dont 55,4 % travaillent en Ile-de-France (22,6 % dans les Hauts-de-Seine et 18,1 % à Paris).

De 1998 à 2000, les métiers de l'informatique ont connu un essor sans précédent. Les tensions sur le marché du travail étaient alors très vives en Ile-de-France, avec un ratio offres / demandes supérieur à 3. Dès 2001, les offres d'emploi pour ces métiers ont marqué un net recul, provoquant une très forte hausse du chômage des informaticiens. Le ratio offres / demandes a alors beaucoup diminué, jusqu'à se situer à un niveau inférieur à la moyenne des autres métiers.

Pour l'ensemble de l'année 2005, ce ratio augmente de nouveau en Ile-de-France, à 1,02 point, contre 0,53 point en 2004. Au dernier trimestre 2005, il s'établit à 1,14 point.

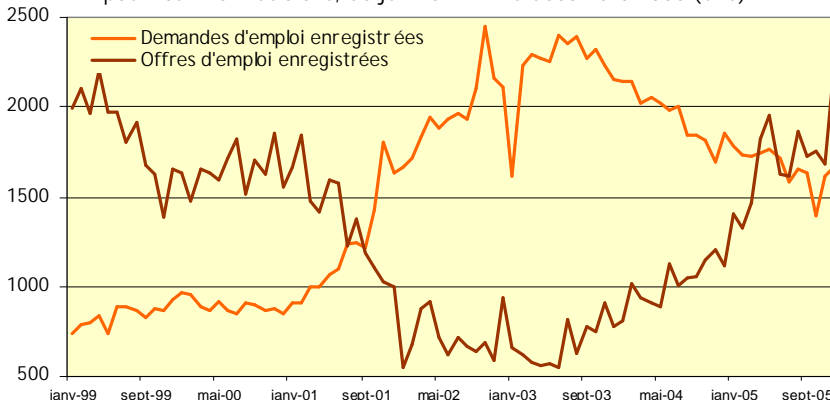
y Une forte poussée de l'offre d'emploi en 2005

La conjonction d'une hausse des offres d'emploi et d'une baisse des demandes explique le doublement de ce ratio en un an.

En 2005, l'ANPE a enregistré 20 226 offres d'emploi dans les métiers de l'informatique, soit + 64,7 % en un an. Ces offres correspondaient à des contrats d'une durée supérieure à un mois pour 99,3 % d'entre elles (78,3 % tous métiers confondus). Les offres d'emploi ont été les plus nombreuses pour les informaticiens d'études (8 927), puis pour les informaticiens experts (5 775).

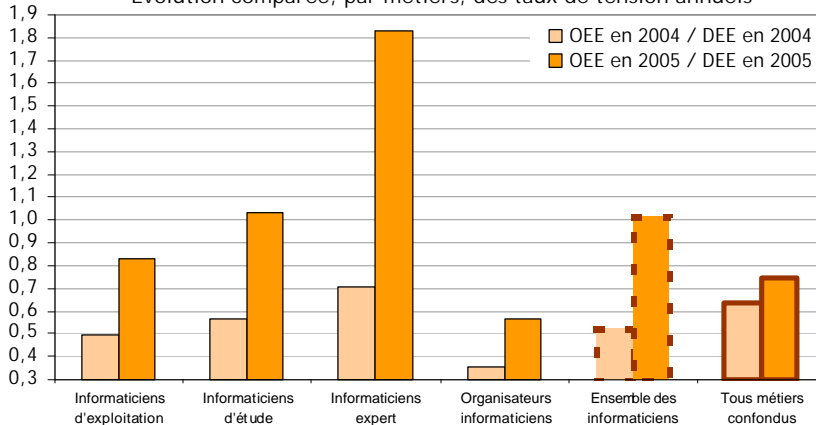
En regard, 19 832 nouvelles demandes d'emploi ont été enregistrées en 2005 dans les métiers de l'informatique, soit - 14,8 % en un an. Parmi ces demandes, 43,5 % concernaient des postes d'informaticiens d'études et 22,3 % des postes d'organiseurs informatiques. Fin 2005, c'est également dans ces deux métiers

Evolution comparée du volume d'offres et de demandes d'emploi enregistrées pour les informaticiens, de janvier 1999 à décembre 2005 (CVS)



Sources : DARES / ANPE

Evolution comparée, par métiers, des taux de tension annuels



Sources : DARES / ANPE

Principales caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi des métiers de l'informatique	DEFM de catégories 1, 2 et 3 à fin décembre 2005	Evolution de décembre 2004 à décembre 2005	Taux d'écoulement de la DEFM en 2005	Evolution du nombre d'OEE, entre 2004 et 2005	Taux de satisfaction des offres
Informaticiens d'exploitation	2 334	-21,0%	64,6%	47,7%	81,4%
Informaticiens d'étude	5 273	-27,3%	66,8%	54,5%	81,3%
Informaticiens expert	2 255	-21,5%	62,6%	123,2%	86,3%
Organiseurs informatiques	3 729	-23,7%	59,9%	33,9%	84,3%
Ensemble des informaticiens	13 591	-24,4%	64,0%	64,7%	83,1%
Tous métiers confondus	602 873	-7,4%	64,6%	15,0%	89,3%

Sources : DARES / ANPE

que le stock de demandes d'emploi est le plus conséquent.

y Des différences sensibles selon les métiers

L'analyse d'autres indicateurs conduit toutefois à relativiser les tensions actuelles sur le marché du travail des informaticiens, encore très éloignées de la situation observée en 1998 / 1999.

En premier lieu, le volume global de la demande d'emploi reste important : 13 591 à fin 2005. De plus, le taux d'écoulement de la demande est inférieur à la moyenne des métiers (- 0,6 point en 2005), ce qui signifie qu'une part importante des informaticiens

demandeurs d'emploi éprouve des difficultés à sortir du chômage.

Ce phénomène est particulièrement sensible pour les organisateurs informatiques (taux d'écoulement de la demande inférieur de 5,6 points à la moyenne). Les difficultés de réinsertion professionnelle qu'éprouvent ces derniers peuvent s'expliquer à la fois par leur âge (42 ans en moyenne), et par un niveau moyen de formation très élevé (65,3 % de niveaux I et II, contre 46,9 % pour l'ensemble des informaticiens). Ces caractéristiques impliquent des recrutements à très haut niveau de salaire que le secteur n'est peut-être plus disposé à offrir aujourd'hui.

Les demandeurs d'emploi de très longue durée à fin 2005

y Un net recul en 2005...

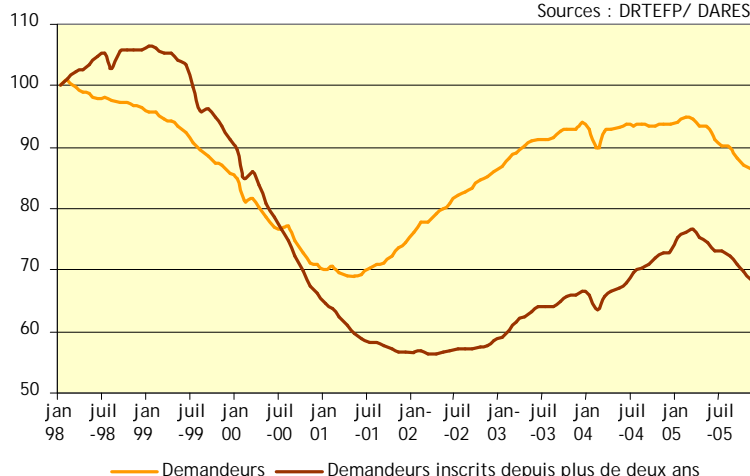
A fin décembre 2005, 65 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1 sont inscrits à l'ANPE depuis plus de deux ans (DETLD) en Ile-de-France. Ils représentent 13,1 % de la demande d'emploi régionale, contre 12,1 % à l'échelle nationale. Les DETLD sont en majorité des hommes (55,9 %) et sont souvent âgés : un sur trois a plus de 50 ans.

Depuis le retournement de conjoncture du printemps 2001, le nombre de DETLD s'était beaucoup accru. L'année 2005 a marqué un coup d'arrêt à cette évolution. Les DETLD ont profité, comme l'ensemble des demandeurs d'emploi, de l'amélioration sensible du marché du travail. Ainsi, depuis mars 2005, on observe une diminution forte et régulière de leurs effectifs : - 12,1 % en neuf mois (- 9,7 % pour l'ensemble des demandeurs).

La baisse du nombre des DETLD en 2005 s'explique par des sorties de l'ANPE en nette augmentation : +21 % en un an. Les principaux motifs de sortie des DETLD sont ceux que l'on observe pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Toutefois, les reprises d'emploi identifiées par l'ANPE sont, proportionnellement, un peu plus nombreuses (21,5 % contre 19,5 %) et les dispenses de recherche d'emploi beaucoup plus fréquentes (7,7 % contre 2,3 %).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie 1 / données CVS - base 100 à fin janvier 1998)

Sources : DRTEFP/ DARES



y ... plus marqué pour les demandeurs d'emploi les plus qualifiés

La diminution du chômage de très longue durée a davantage profité aux cadres et aux ouvriers non qualifiés.

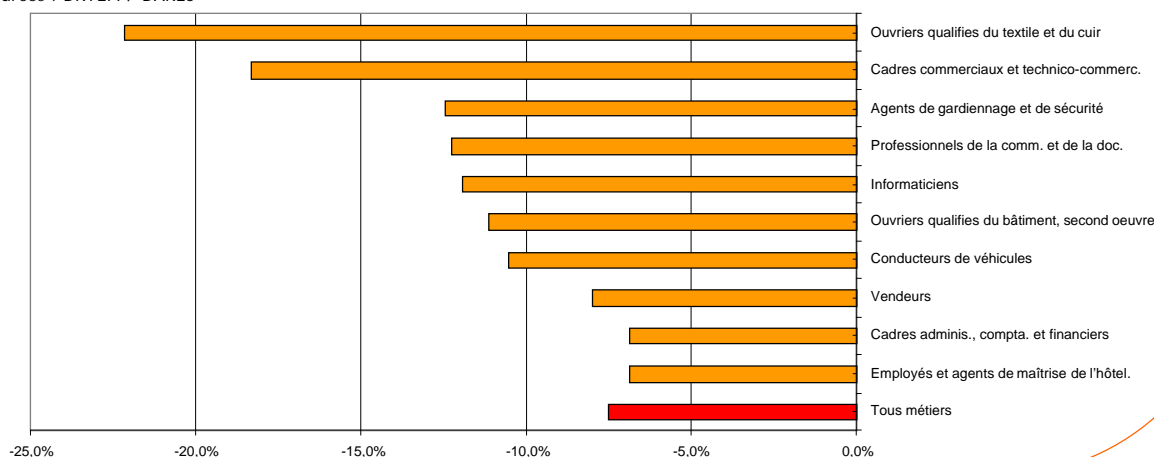
Le chômage de très longue durée a, en effet, sensiblement baissé dans plusieurs des métiers de cadres les plus touchés par ce phénomène : cadres commerciaux (-18,3 %), professionnels de la communication et de la documentation (-12,3 %), informaticiens (-11,9 %). Malgré cette diminution, le chômage de très longue durée des cadres reste un problème important en Ile-de-France. Un cadre demandeur

d'emploi sur six est inscrit à l'ANPE depuis plus de deux ans. Cette difficulté à sortir du chômage ne concerne pas seulement les cadres les moins diplômés. 14,2 % des demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation au moins égal à bac+3 sont DETLD.

Enfin, le reflux du chômage de très longue durée ne s'étend pas à tous les métiers. Le nombre des DETLD a continué à croître ou est resté stable dans plusieurs métiers d'employé du secteur tertiaire : agents d'entretien, employés administratifs d'entreprise, employés de libre service, aides à domicile, ainsi que dans quelques métiers de cadre ou de profession intermédiaire, tels que les professionnels de l'action sociale.

Les plus fortes baisses du chômage de très longue durée entre décembre 2004 et 2005 par principaux métiers

Sources : DRTEFP/ DARES



Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques -

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

http : //www.europemploi-idf.org